

TERRITOIRES



SALARIÉS DES SERVICES À L'AGRICULTURE, VOUS ÊTES AFFILIÉS À LA MSA

Faites vivre la démocratie en votant
pour la liste CFDT aux élections
des délégués cantonaux
du 20 au 31 janvier 2020.

FAMILLES

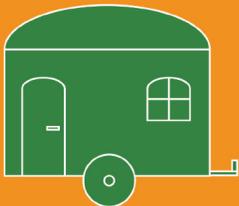


Entre les entreprises des services à l'agriculture et la MSA, plusieurs partenariats locaux et nationaux permettent de financer des actions communes : action sociale collective ou individuelle, prévention sécurité au travail, prévention santé...

C'est aussi des interventions en prévention pour les salariés, une aide pour la réalisation du document unique de prévention des risques ou des aménagements du poste de travail. C'est, enfin, la médecine du travail, qui permet d'avoir un rendez-vous avec un médecin du travail sur simple demande du salarié auprès du service santé au travail de sa MSA.

Pour la CFDT, la MSA est le régime qui offre le plus d'aspects positifs pour les salariés des services à l'agriculture (guichet unique, service de proximité).

RETRAITE



Une protection sociale de proximité, vous y tenez pour vous et votre famille. Nous aussi.

De nombreux salariés actifs ou retraités des services à l'agriculture sont candidats délégués cantonaux et seront administrateurs d'une caisse locale de la MSA et même élus nationaux.

Voter aux élections MSA est la preuve de votre attachement au principe de justice sociale et de solidarité.

Votez CFDT par INTERNET ou par COURRIER

NOS
REVENdicATIONS



POUR VOTER



electionmsa.fr

Cfdt: